

<i>Nombre de membres élus au Bureau : 47</i>	<i>Membres en fonction : 47</i>	<i>Membres présents : 35</i>	<i>Absents excusés : 6</i>	<i>Absents : 6</i>	<i>Pouvoir : 1</i>
--	-------------------------------------	----------------------------------	--------------------------------	--------------------	--------------------

Date de convocation : 14 octobre 2014.

Vote(s) pour : 36
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du lundi 20 octobre 2014,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Point n° 3 : **Modification d'affectation de l'Autorisation de Programme « Mobilier de collecte » du Pôle Gestion des Déchets.**

Rapporteur : Monsieur François HENRION

Le Bureau,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU la délibération du Conseil de Communauté du 28 avril 2014 portant délégation du Conseil au Bureau,
VU les Budgets Primitif et Supplémentaire 2014, le règlement financier afférent aux Autorisations de Programme et Crédits de Paiement et les Autorisations de Programme correspondantes,
VU le programme d'investissement du Pôle Gestion des Déchets,
CONSIDERANT l'intérêt de poursuivre le programme d'installation des Points d'Apport Volontaire Enterrés initié sur le territoire de l'agglomération,

AFFECTE à hauteur de 605 000 € TTC l'Autorisation de Programme ouverte dans le cadre du Budget Primitif 2010 « Mobilier de Collecte » dont le montant initial de 9 861 000 € TTC a été porté à 10 466 000 € TTC au Budget Supplémentaire 2014 :

AP « Mobilier de Collecte »	10 466 000 €
Montant déjà affecté	9 861 000 €
Affectation complémentaire	605 000 €
Affectation totale	10 466 000 €
Affectation encore disponible	0 €

Pour extrait conforme
Metz, le 21 octobre 2014
Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général des Services

Hélène KISSEL

